

Migration: Rabat et Bruxelles d'accord pour la facilitation des visas

• Des négociations sur la réadmission des Marocains en situation irrégulière

• La commissaire européenne en charge des Affaires intérieures en visite à Rabat

EN rade depuis plus d'un an et demi, les négociations Maroc-UE sur l'accord de la réadmission des Marocains en situation irrégulière sur le territoire européen pourraient redémarrer sous de nouvelles bases dans les prochains jours. C'est en tout cas l'objectif de la visite programmée, le 1er mars à Rabat, de Cecilia Malmström, la commissaire européenne en charge des Affaires intérieures. Mais si jusque-là les négociations ne portaient que sur le seul aspect «réadmission», désormais celles-ci seront menées en parallèle avec des négociations sur un accord sur la facilitation de la délivrance des visas en faveur de plusieurs catégories de Marocains.

Au départ, l'approche de l'UE consistait à inviter le Maroc à négocier un accord de réadmission sans lui offrir de contrepartie. Mais Rabat n'a cessé de rappeler au partenaire européen qu'il était impensable d'appréhender le problème des migrations sous le seul volet sécuritaire et qu'il fallait au contraire l'inscrire dans le cadre global des mouvements de personnes. La partie marocaine a réclamé un traitement «au moins équivalent» à celui réservé aux ressortissants des pays partenaires de l'est de l'Europe, comme la Moldavie ou l'Ukraine. Ces pays, rappelons-le, négociaient en même temps des accords de réadmission et discutaient également de la facilitation des visas. Grâce à la fermeté de la partie marocaine, le message a été finalement entendu, d'autant plus qu'au niveau de la «DG Move» (Mobilité) une bonne partie de l'équipe de négociation a été renouvelée, avec notamment l'arrivée de Stefano Manservigi, le nouveau directeur général de la DG Move. Ce nouvel air frais a permis aussi aux services de la Commission européenne, suite à une évaluation des accords de réadmission déjà conclus par l'UE avec d'autres pays tiers, de définir une stratégie renouvelée et cohérente en matière de politique communautaire de l'immigration en l'inscrivant dans un cadre global de coopération nord-sud. La nouvelle stratégie de l'UE prévoit désormais d'intégrer des mesures d'incitation destinées à faciliter la circulation des personnes, notamment en apportant des assouplissements dans l'obtention des visas. Une déclaration politique en ce sens est aujourd'hui sur la

table des négociateurs, laquelle fait désormais le parallèle entre les négociations sur la réadmission et la facilitation des visas. «Nous avons bien avancé sur les disposi-

divergences majeures, notamment en ce qui concerne deux éléments: la Commission souhaite d'une part, l'abrogation des accords bilatéraux sur la réadmission une

bilatéraux, à l'instar de celui signé avec Madrid, fonctionnent bien. Pour preuve, les infiltrations des clandestins à travers le détroit de Gibraltar et du côté des îles Canaries ont été totalement maîtrisées grâce justement à l'accord bilatéral signé avec l'Espagne. L'autre point de divergence porte sur ce que l'on appelle la «présomption de preuves». Le Maroc n'accepte pas d'assumer la responsabilité de rapatrier un ressortissant d'un pays tiers qui a passé 5 ou 6 frontières africaines ou asiatiques avant d'atterrir au Maroc. «Nous ne voulons pas payer pour le laxisme des pays voisins quand on sait que 95% de l'immigration illégale passent par les pays voisins de l'Est», a confié une source marocaine. Laquelle source rappelle que l'UE est de toutes les façons couverte par l'article 13 de l'Accord de Cotonou signé par les pays ACP et l'UE et qui est très clair: il est de la responsabilité des pays partenaires de rapatrier leurs compatriotes en situation irrégulière en Europe». □

Aziz BEN MARZOUQ

Une carotte pour le retour?

POUR les pays d'accueil, la réadmission de leurs propres ressortissants et de ceux de pays tiers implique une lourde charge financière. En ce qui concerne les ressortissants du pays d'accueil, il convient de réunir les conditions propices à une meilleure réintégration de ces personnes dans la société, ce qui contribuerait également à éviter leur retour illégal dans l'Union. Quant aux ressortissants de pays tiers, qui doivent attendre leur réadmission ultérieure dans leur pays d'origine, l'Union se dit prête à aider le pays partenaire à créer des infrastructures d'accueil adéquates. L'Union a déjà financé plusieurs projets soutenant les mesures de réintégration et les capacités d'accueil mises en place par certains pays tiers avec lesquels elle a conclu un accord de réadmission, notamment des pays de l'Est. Les pays partenaires, notamment le Maroc et la Turquie, mais aussi l'Ukraine et certains pays des Balkans occidentaux ont sollicité une assistance financière. Celle-ci peut exercer un effet de levier assez efficace. □

tions de cette déclaration et nous espérons qu'elle pourra être adoptée très rapidement», a indiqué à L'Economiste Menouar Alem, ambassadeur marocain auprès de l'UE. Une fois adoptée par les négociateurs marocains et européens, celle-ci devra être adoptée par le Conseil des ministres de l'UE qui, à son tour, délivrera à la Commission européenne un mandat pour lancer des négociations parallèles sur deux accords: l'un sur la réadmission et l'autre sur la facilitation des visas. Contacté par L'Economiste, Stefano Manservigi, directeur général de la DG Move, a indiqué que «pour la Commission, le deal porte sur des négociations de facilitation des visas accompagnées de discussions sur la réadmission de ressortissants marocains mais également de nationaux de pays tiers». Il a ajouté que «ce point a été bien compris par les amis marocains et c'est ce qui fait que nous allons maintenant aller de l'avant. D'ailleurs, le Maroc a toujours bien coopéré et ce qu'il voulait éviter c'est d'être traité de «gardien de la forteresse Europe», ce qui, bien entendu, n'est pas notre objectif, bien au contraire». Selon le DG, «il y a une forte possibilité d'aboutir à un accord politique avec la visite de la commissaire Malmström à Rabat. L'atmosphère est excellente et je pense que le Maroc sera le premier pays tiers en Afrique du Nord avec qui l'UE va lancer des négociations de facilitation des visas et pour cause, les relations entre l'UE et le Maroc sont très particulières et très intenses...».

Divergences majeures...

La partie marocaine, de son côté, précise que si environ 95% de l'ensemble des chapitres négociés sur la réadmission (une quinzaine de rencontres jusqu'ici) sont pratiquement bouclés, il reste cependant des

fois que l'accord européen aura été conclu. Le Maroc ne veut pas en entendre parler dans la mesure où il estime que les accords

Les 17 et 18 mars 2013 à Casablanca

PRENDRE PLAISIR À PARLER EN PUBLIC

Contenu, respiration, regard, voix, gestuelle...

Les 21 et 22 mars 2013 à Casablanca

LES CLÉS DU COMMUNITY MANAGEMENT

Valoriser votre image sur les réseaux sociaux, surveiller votre e.réputation

Les 25 et 26 mars 2013 à Casablanca

MIEUX COMMUNIQUER